

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Châssis de camion	M. A. N.		7 7 0	L 1 F	1962	3' 6 7 4	
Caractéristiques "770" à l'avant sur carénage radiateur, - "770 L1F" sur plaquette du constructeur							
à droite sur auvent *		Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres 6			
Constructeur du châssis M. A. N. AG, Werk München (D) - Importateur: ALFAG Schlieren							
N° du châssis frappé		à droite à l'avant latéralement sur longeron + sur plaquette constructeur					
N° du moteur frappé		à gauche à l'avant en haut sur le bloc					
Type du moteur D 2146 M 1 - en ligne, vertical, à injection directe							
Position du mot. avant		Frein-moteur sur échappement, à commande mécanique					
Cylindrée	9'659 cm³	Frein de remorque sur demande **)		Dimensions ext. en mm *)			
Temps	4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur 8'300	
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 6		Crochet rem. sel. demande				
Entraînement s. roues AR	Vitesse en 1" 6,4		Voie avant 1'905		Hauteur 2'655		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 85		Voie arrière 1'710		Empattement 4'600	
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braç 16,90/16,80		Porte à faux arr. 2'300	
**	Frein à pied hydraulique, à exp.int., comm.p.air compr.s.roues AV -air compr.s.roues AR(1-circuit)						
**	Frein à main mécanique, à exp.int.,tringles s.roues AR, assisté p.cyl.frein ressort accumulation						
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.			4'750	Dimension	10.00-20	10.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	2'900	2'900	Largeur
Total			14'000		Multiply e HD		Hauteur
Gar. de fabr.	4'400	10'000	14'000		jumelés renforcés		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 28'000			Nombre de portes 2 (cabine)			Porte à faux arr.	
Direction: position		à gauche - avancée		Marque du moteur M.A.N.		C.V. frein 184 SAE	
Alésage		121		Course 140		C.V. impôts 49,19	
Forme de la carrosserie		cabine avancée, fermée					
Nombre de places: total		2		(avant milieu arr.)		Places debout	
Siège arrière		Side-car					

+) .

Phares: marque	Indic. de direction
Feux de croisement	
Feux de position	
Phare brouillard	Essuie-glace
Feux arrières	Avertisseur
Réfecteurs	Rétroviseur
Feu stop	Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Équipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 87 dB à 2'200 t/min	

Observations et exceptions

- *) Modèles: Ce type de véhicule est livrable également avec empattement de 4'100 mm. (Diamètre de braquage 16,20 / 16,20 m).
- ***) Freins: Frein de service: Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60 art. 16 chiff. 1 et art. 26 chiff. 4).
Frein à main: Avec connexion pour freinage de remorque.
Frein de remorque: Doit répondre aux exigences de l'art. 17 chiff.3 ACF 21.10.60.
- +) Équipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Schlieren, 8./9.11.61

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Châssis de camion	M. A. N.		7 7 0	L 1 F	1962	3' 6 7 4	
Caractéristiques "770" à l'avant sur carénage radiateur, - "770 L1F" sur plaquette du constructeur							
à droite sur auvent		*)		Carburant mazout/diesel	Nombre de cylindres 6		
Constructeur du châssis M. A. N. AG, Werk München (D) - Importateur: ALFAG Schlieren							
N° du châssis frappé		à droite à l'avant latéralement sur longeron + sur plaquette constructeur					
N° du moteur frappé		à gauche à l'avant en haut sur le bloc					
Type du moteur D 2146 M 1 - en ligne, vertical, à injection directe							
Position du mot. avant		Frein-moteur sur échappement, à commande mécanique					
Cylindrée	9'659 cm³	Frein de remorque sur demande		**)		Dimensions ext. en mm *)	
Temps	4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur 8'300	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 6		Crochet rem. sel. demande		Largeur 2'270	
Entraînement	s. roues AR	Vitesse en 1 ^{re} 6,4		Voie avant 1'905		Hauteur 2'655	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 85		Voie arrière 1'710		Empattement 4'600	
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 16,90/16,80		Porte à faux arr. 2'300	
** Frein à pied hydraulique, à exp.int., comm.p.air compr.s.roues AV -air compr.s.roues AR(1-circuit)							
** Frein à main mécanique, à exp.int.,tringles s.roues AR, assisté p.cyl.frein ressort accumulation							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm
A vide cab.			4'750	Dimension	10.00-20	10.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	2'900	2'900	Largeur
Total			14'000		Multiply e HD		Hauteur
Gar. de fabr.	4'400	10'000	14'000		jumelés renforcés		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 28'000			Nombre de portes 2 (cabine)			Porte à faux arr.	
Direction: position		à gauche - avancée		Marque du moteur M.A.N.		C.V. frein 184 SAE	
Alésage		121		Course 140		C.V. Impôts 49,19	
Forme de la carrosserie		cabine avancée, fermée					
Nombre de places: total		2		(avant milieu arr.)		Places debout	
Siège arrière		Side-car					

+))

Phares: marque	Indic. de direction
Feux de croisement	
Feux de position	
Phare brouillard	Essuie-glace
Feux arrières	Avertisseur
Réfecteurs	Rétroviseur
Feu stop	Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Equipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 87 bB à 2'200 t/min	

Observations et exceptions

- *) Modèles: Ce type de véhicule est livrable également avec empattement de 4'100 mm.
(Diamètre de braquage 16,20 / 16,20 m).
- ***) Freins: Frein de service: Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60 art. 16 chiff. 1 et art. 26 chiff. 4).
Frein à main: Avec connexion pour freinage de remorque.
Frein de remorque: Doit répondre aux exigences de l'art. 17 chiff.3 ACF 21.10.60.
- +) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Schlieren, 8./9.11.61

La Commission d'expertise-type